

SECURITE SOCIALE LES PERMANENCES CPAM EN DANGER !! FERMETURE DE 22 AGENCES DECIDEE PAR LA DIRECTION ET LE CONSEIL DE LA CPAM

CASSE DU SERVICE PUBLIC : STOP !! ÇA SUFFIT !!



La CGT se prononce contre cette décision et propose une **RIPOSTE TOUS ENSEMBLE** par le biais de pétitions qui seront remises au président du Conseil de la CPAM, au maire, député, sénateur...

Le conseil de la CPAM a entériné le 27 mars 2013 la fermeture de 22 agences de la sécurité sociale pour septembre 2013. Sont concernées les communes figurant sur la carte ci-dessous et concernant les cantons d'ANCENIS, BASSE LOIRE, CARQUEFOU, CHATEAUBRIANT, NANTES, PAIMBOEUF, SAINT HERBLAIN, SAINT NAZAIRE, SUD LOIRE



La direction de la CPAM s'appuie sur les raisons suivantes pour justifier de la mise à mal des accueils de proximité :

- Locaux mal identifiés, vétustes...
- Fréquentations moindres car non visibilité des jours d'ouverture (fermeture pour vacances, pour causes exceptionnelles...)

Pour pouvoir tuer son chien, ne dit-on pas qu'il a la rage !!

- Visites utiles des assuré-e-s estimées à 20%... Les 80% autres assuré-e-s doivent et pourraient faire autrement...

La sécu ne serait pour eux qu'un lieu de promenade ??? Et de perte de temps pour les salariés de la CPAM ???

Au prétexte d'anticiper sur la hausse du nombre de dossiers CMU (Couverture Médicale Universelle complémentaire) et ACS (Aide Complémentaire Santé), la direction sacrifie l'accueil physique (actuellement 1 heure d'attente en accueil, contre un délai de 2 mois d'attente par courrier pour le traitement de ces dossiers). L'essentiel du discours, tentant de justifier cette attaque contre le service d'accueil de proximité, a pour nom « rentabilité, optimisation des dépenses de fonctionnement » et diminution du budget de la sécurité sociale.

**LA CGT DIT NON ! LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE EST INDISPENSABLE !
ON NE PEUT LAISSER SE METTRE EN PLACE UNE ATTAQUE VERS LES PLUS DEMUNIS !
SEULS LES LIENS PHYSIQUES PERMETTENT A TOUS DE TROUVER UNE SOLUTION
A LEUR DOSSIER SUR NOTRE TERRITOIRE !**

L'ILLETRISME, L'ANALPHABETISME, LA PAUVRETE (et son corolaire : l'incapacité à payer des transports supplémentaires), L'ACCES AUX TRANSPORTS (handicap lié ou non à l'âge) sont REALITES SUR NOTRE TERRITOIRE !

***Pour le maintien d'une sécurité sociale solidaire,
SIGNONS MASSIVEMENT LA LETTRE PETITION !
SIGNONS LA PETITION EN LIGNE : <http://lacgt44.fr/>***



LETTRE PETITION

Nous, citoyens du département de Loire-Atlantique, exigeons le maintien de toutes les permanences CPAM sur notre territoire comme l'ensemble de tous les services de proximité car c'est UN BESOIN VITAL dans notre QUOTIDIEN !

Nous exigeons une réponse aux besoins de la population sans laisser sur le bas côté ceux pour qui, sans la solidarité et la proximité, la vie devient encore plus difficile !!

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE